

Mécanisme international de l'ONU appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux

Juriste, P-3

DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES CANDIDATURES : 25 août 2018
DATE DE PUBLICATION : 27 juillet 2018
UNITÉ ADMINISTRATIVE : Greffe/Chambres
LIEU D'AFFECTATION : La Haye
RÉFÉRENCE DU POSTE VACANT : 18-LEG-RMT-101255-R-THE HAGUE (R)

Valeurs fondamentales de l'ONU : intégrité, professionnalisme, respect de la diversité

Place dans l'organigramme et rapports hiérarchiques :

Le poste est à pourvoir au sein de la Section d'appui juridique aux Chambres du Mécanisme international de l'ONU appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux (le « Mécanisme »), division de La Haye. Le titulaire du poste (juriste, P-3) travaille sous la supervision du/des juge(s) et juriste(s) (hors classe) désignés.

Fonctions et responsabilités du titulaire du poste :

- Le titulaire du poste effectue et supervise des travaux de recherche et d'analyse juridiques concernant le droit pénal international et ses procédures, le droit international humanitaire et les droits de l'homme, et donne des conseils juridiques éclairés, tant à l'écrit qu'à l'oral ; il supervise la préparation de projets de mémorandums et d'autres documents juridiques ; il dirige les équipes chargées d'apporter un soutien aux juges à tous les niveaux de la procédure ; il fournit une assistance juridique au(x) juriste(s) (hors classe) et aux juges ; il procède à l'analyse juridique d'écritures et d'éléments de preuve ; il examine les mémoires et textes de référence présentés par les parties ; il tient un fichier sur les pratiques et l'évolution de la jurisprudence du Mécanisme et suit l'évolution du droit international.

Compétences

- **Professionnalisme** — Le titulaire du poste a une connaissance du droit pénal international et/ou du droit humanitaire ; il a un esprit analytique développé et une aptitude à mener des recherches juridiques approfondies dans un éventail de domaines ; il maîtrise la langue juridique (à l'oral et à l'écrit) et est capable de préparer des mémorandums, des avis juridiques et d'autres instruments juridiques ou documents apparentés sous pression et dans des délais serrés ; il tire fierté de son travail et de ses réalisations ; il fait preuve de compétence professionnelle et de maîtrise du sujet ; il apporte à l'exécution de ses tâches la conscience et le souci d'efficacité voulus pour être en mesure d'honorer les engagements contractés, de tenir les délais impartis et d'obtenir les résultats escomptés ; il est plus motivé par des raisons professionnelles que personnelles ; il persévère face aux difficultés et garde son calme en cas de crise.

- **Communication** — Le titulaire du poste s'exprime avec clarté et efficacité, à l'oral et à l'écrit ; il est à l'écoute des autres, interprète correctement les messages d'autrui et y donne suite comme il convient ; il pose des questions pour obtenir des éclaircissements et valorise le dialogue ; il adapte le langage, le ton, le style et la présentation au public cible ; il est soucieux de partager l'information avec les intéressés et de les tenir informés.

- **Esprit d'équipe** — Le titulaire du poste collabore avec ses collègues afin d'atteindre les objectifs de l'institution ; il sollicite l'avis des autres en valorisant leurs idées et leurs compétences ; il est prêt à apprendre au contact des autres ; il fait passer l'intérêt général de l'équipe avant son intérêt particulier ; il accepte les décisions finales du groupe et s'y plie, même si celles-ci ne cadrent pas toujours avec son point de vue ; il partage les réussites de l'équipe et assume sa part de responsabilité dans ses échecs.

- **Planification et organisation** — Le titulaire du poste définit clairement des objectifs compatibles avec les stratégies convenues ; il hiérarchise les activités et tâches prioritaires ; il modifie les priorités en fonction des besoins ; il prévoit le temps et les ressources nécessaires pour mener la tâche à bien ; il tient compte des risques et imprévus dans la planification ; il contrôle l'exécution des plans et les modifie s'il y a lieu ; il tire le meilleur parti du temps disponible.

QUALIFICATIONS :

Formation

Diplôme universitaire supérieur en droit, de préférence avec une spécialisation en droit international, pénal et/ou humanitaire. Un diplôme universitaire de premier cycle en droit conjugué à deux (2) années d'expérience professionnelle adaptée peut être envisagé au lieu du diplôme universitaire supérieur.

Expérience professionnelle :

Au moins cinq (5) années d'expérience dans le domaine juridique, assortie d'une progression des responsabilités, dans un cadre national ou international, en particulier en droit pénal, international ou humanitaire. Une expérience dans l'un des deux Tribunaux *ad hoc* est très souhaitable.

Mécanisme international de l'ONU appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux

Connaissances linguistiques :

L'anglais et le français sont les deux langues de travail du Mécanisme. Pour le poste annoncé, la maîtrise orale et écrite de l'anglais ou du français est nécessaire. Une connaissance pratique de l'autre langue est très souhaitable.

Méthode d'évaluation :

Les candidats sélectionnés pourront être invités à passer une épreuve technique et un entretien visant à déterminer leurs compétences.

Remarque importante :

La nomination à ce poste est limitée au Mécanisme. Le contrat du candidat retenu sera d'une durée limitée conformément au financement prévu initialement pour le poste. Le renouvellement du contrat dépend de la prorogation du mandat et/ou des fonds disponibles. Le Mécanisme n'étant pas intégré au Secrétariat, les membres du personnel de l'ONU qui y travaillent sont affectés ou détachés par leur département ou leur service d'origine. La nomination des membres du personnel de l'ONU est soumise à l'autorité du Secrétaire général. Les membres du personnel sont censés assumer périodiquement de nouvelles fonctions, conformément aux règles et procédures en vigueur, et peuvent à cet effet être redéployés par le Secrétaire général sur d'autres postes dans toute l'Organisation selon l'évolution des besoins et des mandats.

Gratuité
L'ONU NE PERÇOIT DE FRAIS À AUCUN STADE DU RECRUTEMENT (CANDIDATURE, ENTRETEN, TRAITEMENT, FORMATION OU AUTRE). ELLE NE S'INTÉRESSE PAS AUX INFORMATIONS BANCAIRES.

Considérations générales

Les candidats devront satisfaire aux conditions fixées à l'article 101, paragraphe 3, de la Charte des Nations Unies et aux critères requis pour occuper le poste. L'ONU est résolue à appliquer les critères les plus stricts en matière d'efficacité, de compétence et d'intégrité pour l'ensemble de ses personnels notamment, mais sans s'y limiter, le respect du droit international relatif aux droits de l'homme et du droit humanitaire. Un contrôle pourra être effectué sur la base de ces critères notamment, mais pas exclusivement, pour vérifier si les candidats ont commis, ou sont présumés avoir commis des infractions pénales et/ou des violations du droit international relatif aux droits de l'homme et du droit international humanitaire.

Aucune restriction ne sera imposée par l'Organisation à l'accès des hommes et des femmes, dans des conditions égales, à toutes les fonctions, dans ses organes principaux et subsidiaires. (Charte des Nations Unies : chapitre 3, article 8.) Le Secrétariat de l'ONU est un espace non-fumeurs.

Les candidats sont priés de suivre attentivement toutes les consignes disponibles sur la plateforme de recrutement en ligne Inspira. Pour obtenir des instructions plus détaillées, ils peuvent se référer au document intitulé « Procédure de dépôt de candidature » (*The Application Process (French)*) et au manuel d'instruction pour le candidat (*Instructional Manual for the Applicant*, en anglais uniquement), accessibles en cliquant sur l'hyperlien « Manuels » en haut à droite de la page d'accueil d'Inspira.

Les candidatures sont présélectionnées automatiquement en fonction des critères d'évaluation publiés dans l'avis de vacance de poste sur la base des informations fournies dans la candidature. Les candidats doivent fournir des informations complètes et exactes concernant leurs qualifications, notamment au sujet de leur formation, de leur expérience professionnelle et de leurs connaissances linguistiques. Les candidats doivent garder à l'esprit que toute candidature incomplète ou inexacte est susceptible d'être rejetée. La présélection et l'examen des candidatures seront réalisés sur la base des informations fournies par le candidat. Les candidatures ne pourront pas être modifiées après leur envoi. Les références communiquées par les candidats dont la sélection est envisagée feront l'objet de vérification.

L'avis de vacance de poste publié sur le portail Carrières sera retiré à minuit (heure de New York) à la date limite pour le dépôt des candidatures.

COMMENT POSTULER :

Les candidatures doivent être présentées sur Inspira, le portail de recrutement de l'ONU. Le Mécanisme pour les Tribunaux pénaux internationaux ne peut prendre en compte les candidatures qui lui sont adressées par courriel.

Adresse du site pour les candidats internes : <https://inspira.un.org>

Adresse du site pour les candidats externes : <https://careers.un.org>
